



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoint(s) : C. Scifert, R. Personnaz, S. Mercet,
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S. Pérou, S Baud, M. Bourguignon
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, R. Cusin
Pouvoirs : T. Eudes donnée à S. Baud, Nicolas Laks donné à Nathalie Laks,
C. Arhuero donné à M. Genoud
Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	14
Dont pouvoirs	03

N° 2024-11

FINANCES- Affectation du résultat

Considérant les règles applicables selon lesquelles il est nécessaire d'attendre le vote du compte administratif de l'exercice 2023 pour procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 effectivement constaté,

Considérant que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 357 390.70 € (délibération n°2024-09) et le résultat de clôture de 2023 à 670 201.58 € (délibération n°2024-10 compte de gestion, tableau A 14).

Détail de calcul :

Excédent de la section d'investissement	118 842.90 €
Report des dépenses	- 153 570.30 €
Report des recettes	+ 133 000.00 €
Reste	+ 98 272.60 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 0.00 €

N° 2024-11



Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 074-217400316-20240328-D2024_11-DE

S²LOW

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'affecter :

- La somme de 0.00 € au compte 1068
- Le solde de 670 201.58 € au compte 002

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks



Le maire,

Marc Genoud



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

